



La Régie Autonome des Remontées Mécaniques de Montgenèvre

Elle est destinée à satisfaire un besoin d'intérêt général, au moyen d'un SPIC, constituant un ensemble organisé des moyens matériels et humains mis en œuvre, par la Commune, afin de gérer de manière optimale le domaine skiable

C'est pourquoi la Commune s'intéresse tout particulièrement à la préservation de la promotion et à la défense de l'entreprise

La Régie investit plus de 6 millions d'euros cette intersaison. C'est remarquable, d'autant que la Commune a engagé, de son côté, différents travaux.

Tous les projets les plus importants ont été validés en Conseil d'administration, sous l'égide du Maire, après étude par le directeur général, les commissions d'appel d'offres, suivies d'une vue d'ensemble, par services, des missions hors période d'exploitation hivernale.

C'est évident, l'activité est intense en saison hivernale pour les personnels de la Régie... Mais ne croyez pas qu'en hors saison, ou basse saison autrement dit hors exploitation d'hiver, les femmes et les hommes sont au ralenti !

Bien au contraire.

Les travaux sont nombreux, et souvent se succèdent à une vitesse folle. Quel que soit le service, tout le monde œuvre pour toujours entretenir, améliorer et/ou développer les équipements, les conditions de travail et les services proposés à une clientèle, constamment plus exigeante.

Voici en détail un panel des investissements et des nombreuses missions réalisées pendant cette période hors exploitation hivernale.

La Régie est une entreprise à forte saisonnalité bien sûr, les projets, investissements et travaux sont essentiellement réalisés hors exploitation hivernale. Pouvez-vous nous tracer les contours des grandes réalisations depuis la fin de la saison d'hiver 2017-2018 ?

D. GARCIN, le Directeur Général répond : Effectivement, les saisons sont au cœur de nos métiers et de l'exploitation d'un domaine d'altitude, la Régie voit ses effectifs presque quadruplés en saison d'hiver. Ceci étant, les femmes et les hommes qui travaillent ici sont des personnes aux compétences multiples et variées, qui œuvrent toute l'année pour entretenir, améliorer et toujours faire progresser l'entreprise et ses nombreux équipements, avec une dominante « business clientèle » marquée.

Les deux grands projets

Deux grands projets voient actuellement le jour sur Montgenèvre :

- Le télésiège de la Crête qui sera opérationnel dès cette saison 2018-2019,
- La neige de culture, sur la rouge du Chalvet de la Combe du Loup pour être précis.

A - Le premier est un grand changement, il s'agit de remplacer le télésiège de la Crête par un télésiège à pinces fixes, 4 places, qui sera en service dès la fin d'année 2018. D'une longueur de 550 mètres environ, il va permettre, quel que soit le niveau des skieurs, de relier le secteur des Gondrans et celui du Rocher de l'Aigle en altitude, nos clients n'auront plus à redescendre jusqu'au front de neige pour se rendre à l'Aigle. De plus, cette liaison d'altitude facilitera la « bascule » vers l'Italie et le domaine de la Via Lattea, puisque la piste dit du « Coletto Verde » sera réouverte cet hiver ! C'est un investissement de 2,7 millions d'euros pour l'entreprise.





B - Le second projet d'envergure, touchant à sa fin, est d'enneiger le 4ème sommet du domaine skiable de Montgenèvre, le Chalvet. Grâce à cet investissement de 2,2 millions d'euros sur deux ans, nous pourrions garantir, quel que soit l'enneigement naturel, un enneigement optimum du sommet du Chalvet au départ de la télécabine éponyme skis aux pieds ! Les 4 principaux sommets du domaine skiable de Montgenèvre seront donc enneigés. La rouge de la Combe du Loup est désormais équipée d'enneigeurs haute performance (20 tours monofluides), et permettra, dès les vacances de Noël, d'assurer une qualité de piste dans les meilleures conditions possibles à nos clients.



C – Autre poste important dont il faut parler, le parc de véhicules de la Régie... Plus en détail dans la rubrique maintenance, cette année, nous renouvelons 50% de nos engins de damage ! Trois nouvelles dameuses arrivent dans le garage, dont une spécifique pour le damage du stade nordique « Richard Jouve ». Sans compter un nouveau scooter, un nouveau véhicule tout terrain, ..., un investissement de plus d'un million d'euros.





D - Le numérique est également une partie importante des investissements avec 200 000 euros investis dont une part pour l'évolution de l'application Montgenèvre : le maître-mot sera le « temps réel », c'est une demande récurrente des clients pour savoir quelles pistes sont damées, le temps d'attente à la luge Monty Express ainsi que les ouvertures et fermetures des remontées mécaniques en temps réel, et enfin un tout nouvel accès vers un espace « ski nordique ».

E - Il faut ajouter à cela encore un million d'euros pour entretenir, améliorer et développer les domaines de la sécurité, de l'information et satisfaction de notre clientèle, de l'amélioration des conditions de travail :

- VTT : rénovation et refonte complète de la signalétique du bikepark + équipements des bike-patrols



- Changement de 8 bornes Axess (3 à la luge Monty Express, 4 à Serre-Thibaud et 1 au Clot) pour accélérer le temps de chargement des forfaits



- Installation d'une nouvelle webcam au sommet du Chalvet, un plus pour l'information clientèle en temps réel, au nombre de 7, la page où figurent les webcams sur le site d'un domaine skiable est la page la plus consultée

- Réaménagement de la zone du sommet du Rocher de l'Aigle (terrassements de l'arrivée du télésiège avec une amélioration du système de neige de culture - changement des perches pour des enneigeurs haute performance, des monofluides). Sans détailler géographiquement toutes les améliorations dans ce domaine de l'enneigement, sachez que près de 400 000 euros y sont consacrés
- Mise au point d'un système de déneigement du rail de la luge Monty Express, une tâche complexe selon les chutes de neige, qui sera optimisée grâce à ce nouvel engin



- Installation d'une zone ludique d'échauffement au pied de la télécabine du Chalvet. Il s'agit de la finalisation du programme d'aménagement de l'accès à la luge (sur 2 ans) après la construction d'un mur de soutènement, le goudronnage de la route, l'installation d'une borne de vente automatisée des photos souvenir de l'attraction phare de Montgenève et le changement de l'ensemble de la signalétique informative et de sécurité au départ, sur le parcours et à l'arrivée du tracé de la luge.



- Changement du central téléphonique de la Régie : amélioration dans le parcours client avec des aiguillages instinctifs selon les demandes, des messages d'accueil actualisés, et un nouveau numéro prioritaire pour les secours sur pistes, le 04 92 21 40 40
- Investissement pour l'acquisition de 5 dispositifs IMOOS (et 5 la saison passée) pour le sauvetage sur câble, c'est un nouveau système qui permet au sauveteur d'intervenir seul sur un siège pour mettre en sécurité le client (auparavant il fallait deux personnes pour effectuer la même opération), cela veut dire que nous pouvons, si besoin, doubler les équipes de secours, être donc plus rapide en intervention, et donc optimiser la gestion des secours sur câble.



- Sécurisation des locaux de la Régie par un système de badge individuel.

L'intersaison

A - Le service maintenance

Peu de gens le savent, mais la réglementation française (Ministère des Transports) impose aux exploitants de lourdes opérations de maintenance. Chaque année, chaque remontée mécanique fait l'objet d'un programme de contrôle et de remplacement de pièces selon l'âge et/ou le nombre d'heures de fonctionnement de l'installation (contrôle des câbles, des soudures, de toutes les pièces en mouvement, notamment la partie motorisation, etc.). Ces contrôles font l'objet d'un rapport transmis au Ministère qui conditionne l'autorisation d'exploiter pour la saison.

Après 15 ans pour résumer, la majorité des pièces principales de l'installation sont remplacées, usées ou non, pour assurer la sécurité des usagers et la réduction des nombres de pannes. Dépose des balanciers, du réducteur, des pinces, changement de roulements des poulies, etc.

Le plus gros chantier, si l'on se place d'un point de vue financier, à n'en pas douter, est la rénovation des armoires électriques du télésiège de Rocher Rouge.

Cette année, la Régie effectue la grande inspection du télésiège des Gondrans (gares aval, amont et ligne), la grande inspection sur le télésiège du Tremplin (gares aval, amont, ligne et sièges), le changement du variateur électrique au télésiège de Rocher de l'Aigle.



La Régie a la particularité d'effectuer l'ensemble des ces missions en interne grâce à la compétence de ses équipes.



Dépose des balanciers au TS Tremplin



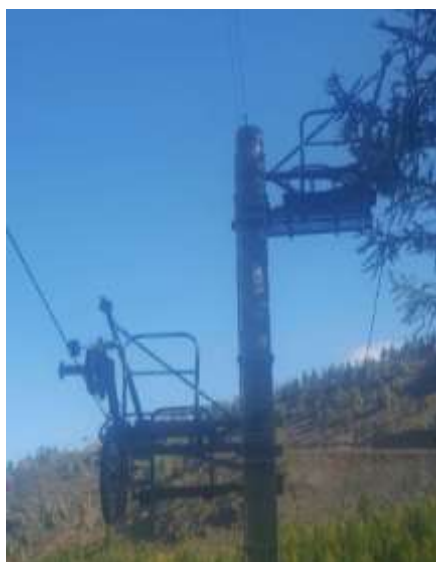
Dépose et changement du roulement TS Tremplin



Remplacement du roulement de la poulie motrice TS Tremplin



Reprise de tension en gare motrice TS Tremplin



Mise en place de passerelles en aval sur les pylônes P1, P2, P7 et P8 afin d'améliorer la sécurité des équipes de maintenance d'été et d'hiver ainsi que des agents d'exploitation l'hiver + Mise en place de deux potences de décablage en fixe sur le P1



Mise en place d'équipement neuf sur poulie retour pour le guidage des perches sur le TK Alp



Grande visite des pinces aux Chalmettes (24 véhicules)



Dispositif anti-soumarinage (dispositifs de sécurité anti chute pour les enfants) sur les remontées du Tremplin, du Brousset et du Rocher de l'Aigle (après celles de Col Bœuf, du Prarial et des Gondrans l'année dernière).

Deuxième tâche, mais pas des moindres, l'activité du garage avec l'entretien général de l'ensemble du parc roulant de la Régie (32 engins, avec des chenillettes, des scooters, des 4x4, des quads, etc.) mais aussi l'entretien des moteurs de secours des remontées mécaniques.

Enfin, le département électrique, qui dépend également du service maintenance, remplit des missions essentielles au fonctionnement : entretien des bâtiments et locaux, des remontées mécaniques (contrôles périodiques), entretien et développement des réseaux électrique et informatique (dans les locaux et sur le terrain), entretien des dispositifs de contrôle de billetterie, suivi des transformateurs et surtout récemment installation et déploiement d'ATEN sur tous les téléportés.



B - Le service exploitation

Hors exploitation hivernale, c'est le moment où se déroulent les projets d'aménagement préparés pendant l'hiver (sur les remontées mécaniques, les pistes, l'amélioration des conditions de travail, etc.) et d'amélioration (comme la neige de culture par exemple). Le premier chronologiquement a été celui de la refonte et rénovation de l'ensemble de la signalétique du bikepark.

- dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail du personnel :

* construction d'un local au sein de la gare d'arrivée de la télécabine du Chalvet pour réaliser la maintenance des luges Monty Express.

* mise en place d'un outil de gestion de ce que l'on appelle les « registres déportés » ATEN (c'est un outil de GMAO : Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur), il permet aux personnes sur le terrain de supprimer au maximum les registres papier. Autre élément important, nous allons gagner en efficacité sur la communication entre les équipes sur le terrain et l'encadrement. Enfin, le petit plus du système, il permettra d'alimenter l'application Montgenèvre en temps réel et d'indiquer les ouvertures et fermetures des remontées mécaniques en cours de journée.

- dans le domaine de la sécurité :

* avec notre partenaire ENGIE, enfouissement de la ligne électrique des Gondrans. Moins de pollution visuelle et plus de sécurité pour les skieurs, 18 pylônes en bois et 3 pylônes en métal ont été retirés.



- dans le domaine de l'information, amélioration et satisfaction clients :

* installation d'une webcam au sommet du Chalvet identique à celle des Gondrans.

Enfin, tout ce qui concerne l'entretien et la rénovation :

- de la signalétique sur le domaine skiable

- des postes de travail, des cabanes, abris et accès pour notre personnel

- des toilettes chimiques

- la mise aux nouvelles normes des dépôts d'explosifs et suivi des travaux

De nombreux corps de métier sont impliqués, depuis la simple pose de serrure, à de la maçonnerie en passant par de la plomberie, de l'électricité, de la menuiserie, etc.

- développement des réseaux secs, notamment pour la fibre, mais également des câbles électriques

C - Le service administratif

- changements et évolutions des logiciels de comptabilité et de gestion des ressources humaines avec notamment la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et le prélèvement à la source.

D - Le service communication, marketing et ventes

- toutes les créations graphiques (guide des tarifs, plan des pistes, signalétique, etc.) pour la saison (estivale d'abord) hivernale à venir.



Charte graphique hiver 2018-2019

- construction du plan médias (annonces publicitaires, partenariats...)

E - Service informatique

- paramétrage de la billetterie, pour que les clients puissent acheter leur forfait (en caisse et online)
- déploiement de la fibre sur le terrain



Zooms techniques

ZOOM technique sur le nouveau télésiège 4 places de la Crète

Longueur : 549,90m

Pente moyenne : 45,25%

Vitesse maximum : 2,3m/seconde

Nombre de sièges : 52 x 4 places

Durée de la montée (à vitesse maximum) : 4'20''

Nombre de supports (pylônes) : 9

ZOOM technique sur la mise en place de dispositif d'enneigement du Chalvet

Longueur : 1 840m

Altitude sommet : 2 577m

Altitude base : 2 130m

Altitude salle des machines : 2 120m

Nombre d'enneigeurs : 20 enneigeurs haute performance (monofluides)

Les enneigeurs viennent d'être mis en place, ainsi que les recharges du gazex.

La Régie se prépare, ainsi, à réussir l'ouverture de la prochaine saison hivernale.







NEWSLETTER SPÉCIALE

Régie autonome des remontées mécaniques de Montgenèvre



INFO OUVERTURE

SAISON D'HIVER 2018-2019

INFORMAZIONI APERTURE

INVERNO 2018-2019

- **Ouverture (partielle) les week-ends, dès le mois de novembre 2018** (si les conditions météorologiques et d'enneigement le permettent),
Apertura (parziale) i weekends, a partire da novembre 2018 (si le condizioni del tempo e della neve lo consentono)
- **Ouverture EN CONTINU à partir du samedi 1^{er} décembre 2018, jusqu'au samedi 27 avril 2019 inclus.**
Apertura continua a partire dal sabato 1 dicembre 2018, fino al sabato 27 aprile 2019 incluso.



Belle journée ...

Bella giornata...